

UFR Sciences & Techniques

CALENDRIER DE CONVOCATION AUX EXAMENS UEOT

Année Universitaire 2023-2024 Semestre 4 session 1

Ce tableau tient lieu de convocation

Ce calendrier d'examen est susceptible de modifications, voir site:

http://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/etudiant/unite-denseignement-douverture-ueo

UEOT

Dates	UEOT	UEOT	HORAIRES	Enseignant responsable de l'UEOT	SALLE
Jeudi 11/04/2024	CORPS ET BIEN ETRE	CT RNE ET RSE ECRIT	15H00 à 16H00	I.SABATIER et S. ONNEE	Salle 001 STAPS
Dates	UEOT	UEOT	HORAIRES	Enseignant responsable de l'UEOT	SALLE
Jeudi 11/04/2024	A LA DECOUVERTE DE L'OPERA	RNE CC/RSE CT 1H ORAL DE 10 MINUTES à PARTIR DU DOSSIER DE SYNTHESE	15Hà 16h30	O.RICHARD	Salle 102 STAPS
Dates	UEOT	UEOT	HORAIRES	Enseignant responsable de l'UEOT	SALLE
Lundi 15/04/2024	SATELLITES ET PERFORMANCES	Oral RNE/RSE 10min 100% CT	10H30-12H00	N.QUEVAL	Salle 003 STAPS
Dates	UEOT	UEOT	HORAIRES	Enseignant responsable de l'UEOT	SALLE
Dates Lundi 15/04/2024	UEOT DANSE ARTS CHOREGRAPHIQUES	CC RNE/CT 1H00 ECRIT	HORAIRES 10H00- 12H00	Enseignant responsable de l'UEOT T.TAVARES	SALLE Salle de Danse STAPS
				T.TAVARES	
Lundi 15/04/2024	DANSE ARTS CHOREGRAPHIQUES	CC RNE/CT 1H00 ECRIT	10H00- 12H00	T.TAVARES Enseignant responsable de	Salle de Danse STAPS
Lundi 15/04/2024 Dates	DANSE ARTS CHOREGRAPHIQUES UEOT	CC RNE/CT 1H00 ECRIT UEOT	10H00- 12H00 HORAIRES	T.TAVARES Enseignant responsable de l'UEOT A.C.ALZY	Salle de Danse STAPS SALLE
Lundi 15/04/2024 Dates	DANSE ARTS CHOREGRAPHIQUES UEOT	CC RNE/CT 1H00 ECRIT UEOT	10H00- 12H00 HORAIRES	T.TAVARES Enseignant responsable de l'UEOT	Salle de Danse STAPS SALLE

Dates	UEOT	UEOT	A RENDRE AVANT LE	Enseignants responsables de l'UEOT
AVANT LE 09 MAI 2024 INCLUS	INCLUSION ET ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP	RNE/RSE DOSSIER	à rendre au plus tard le 09/05/ <mark>2024 inclu</mark> à <u>elodie.lalo@univ-orleans.fr</u> et <u>johanna.peultier@gmail.com</u> sous format informatique / A DEPOSER IMPERATIVEMENT SUR CELENE	E.LALO et J.PEULTIER

ATTENTION

RAPPEL tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité en cours de validité portant une photo lorsqu'il se présente à un examen.

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats qui se présenteront après la communication des sujets,

Aucune sortie ne sera autorisée avant 1 heure de présence sur le lieu de composition

02/04/2024